



L'ACTU DU MONDE COMBATTANT

DOUCH

Haut lieu de la Mémoire



2025

Edition 13



Avec l'actu, toujours dans le vrai

COUV	Douch	P10/11	Maquisards de France/Jérémy Beier
P2	Haut lieu de la Mémoire	P12	...Discours de Robert Ménard
P3	Le 20 septembre au hameau	P13	C'est l'Automne (V.Hugo)
P4	Discours de Serge Bayart	P14/15	Les Harkis
P5	Douch en clichés	P16	...au jardin des Poètes
P6/7	Discours du préfet	P17	...Discours de Robert Ménard
P8/9/10	Un peu d'histoire/A.Vasseur/	P18/19/20	Retour sur un maquis/les médailles

LE HAMEAU DE DOUCH



Le 20/09/2025 à 11h: 81ème anniversaire du maquis de Bir-Hakeim

Organisé de concert par le Comité d'Entente, la maire de Rosis, Anne-Lise Sauterel en présence du Général Hugues de Rauquemaurel et du Préfet, cette cérémonie peut être considérée comme la plus importante de l'année pour notre C.E de par les implications personnelles d'Yves Colin et Michel Pla.

Le Haut-Languedoc des résistants

En 1941, les premières résistances au régime de Vichy apparaissent dans les régions de Bédarieux et de Lodève.

L'Occupation allemande dans l'Hérault n'est effective qu'en novembre 1942, et c'est le 12 qu'est arrêté à Saint Pons-de-Thomières le général Jean de Lattre de Tassigny, qui avait tenté de regrouper dans les Corbières les forces de la XVIème région militaire.

A la suite de la création des Mouvements unis de la Résistance en mars 1943, les maquis se constituent dans les zones montagneuses, les hauts cantons et la Vallée du Jaur (Corps Franc de la Montagne Noire à Lacaune, maquis Jean-Grandel à Prémian, groupes communistes à Bédarieux, petit maquis sur le Somail, maquis Valentin près de Nages, puis à Fraïsse-sur-Agout et Riols, maquis Latourette...).

Avec son panache, le maquis **Bir Hakeim** est, sans nul doute, un témoignage indélébile de la résilience et de la force de l'esprit humain face à l'adversité. C'était un foyer de résistance, où l'unité, la solidarité et le courage étaient les valeurs cardinales. Ses membres, pour la plupart étudiants, se sont unis dans un seul dessein : combattre l'occupation nazie et restaurer la liberté.

Le 20 septembre au Hameau de Douch...

Quelques petits doutes sur la météo de ce 20 septembre, mais rien d'inquiétant.

Bien au contraire, une amélioration progressive de la température nous a permis d'honorer par une cérémonie commémorative émouvante le maquis de Bir-Hakeim en toute quiétude.



Arrivée des participants, préparation de la cérémonie.



Général de Roquemaurel, Serge Bayart, Anne-Lise Sauterel



Consignes du 'responsable' du protocole

Arrivée du Préfet François-Xavier Lauch accueilli par Mme la Maire de Rosis Anne-Lise Sauterel



Les autorités



Lecture de textes sur le Maquis par les élèves d'un lycée de Montpellier



Monsieur le préfet, madame le maire, mesdames et messieurs les élus, mon général, mesdames et messieurs des associations d'anciens combattants et patriotiques, mesdames et messieurs les porte-drapeaux, mesdames et messieurs, chers amis,

Depuis maintenant 12 ans comme chaque année notre Comité d'Entente des associations d'anciens combattants et patriotiques du biterrois répond présent à cet événement. En 2013 l'inauguration de la stèle ici du maquis en présence de 80 porte-drapeaux marque notre engagement à cette commémoration en lien avec la mairie de Rosis. Puis en 2016 cette autre stèle offerte par notre Comité à l'initiative de notre secrétaire et ancien gendarme Michel Pla ici présent, dont le père gendarme à Clermont L'Hérault avait déserté avec l'en-

semble de sa brigade pour rejoindre aussitôt le maquis de Bir-Hakeim à Mourèze. Jean Pla était l'agent de liaison de Paul Demarne en 1944. Cette commémoration des combats du maquis de Bir-Hakeim ici à Douch, est toujours un moment rare empreint de gravité, de recueillement et d'émotion comme lors du 80^{ème} anniversaire en 2023 avec la participation du général Hugues Roquemaurel, ici présent également. De votre côté mon général, l'année dernière sous votre présidence de l'Amicale des anciens du maquis Bir-Hakeim vous avez organisé la commémoration des 80 ans du maquis avec les municipalités de Clermont-l'Hérault, Mourèze et Canet.

Ces événements sont l'occasion d'évoquer la mémoire de ces jeunes maquisards qui ont combattu avec courage et héroïsme jusqu'au sacrifice suprême pour l'honneur de la France.

L'année dernière Madame le maire nous avons eu l'honneur de vous remettre une plaque sur laquelle est relaté le récit de leurs combats héroïques que vous venez de rappeler. Ce sera le premier fait d'armes dans l'épopée avec ses héros martyrs du maquis de Bir-Hakeim jusqu'à la libération.

Sur l'ensemble du maquis d'autres ont suivi comme en décembre 43, la grande traque où le maquis école créé à Toulouse est transféré dans le Gard dont le commandement est confié à Christian Roquemaurel, votre père mon général, alors sous-officier des Hussards en congé de l'armistice. Aussi vous me permettrez sous votre contrôle d'évoquer la suite de cette épopée selon les sources connues officiellement.

Le 9 février 1944 les allemands de la 9^{ème} Panzer SS sont informés de leur présence dans le Hameau des Crottes en Ardèche, les maquisards parviennent à s'échapper à temps mais en représailles les allemands exécutèrent les 15 habitants du hameau (âgés de 15 à 73 ans).

Une opération conduite par cette même division blindée les 28-29 février entraîne un accrochage avec les troupes du maquis, 3 maquisards tombent sous les balles ennemies.

Mi-mars Jean Capel avec son groupe d'une centaine d'hommes rejoint la Lozère essayant de fédérer les différents maquis. Si son audace inquiète les chefs locaux, le panache du maquis de Bir-Hakeim galvanise la troupe. Ils procèdent encore à de nombreuses attaques contre les troupes d'occupation dont celle des Biraquins les 7 et 8 avril contre une patrouille de la Feldgendarmarie.

Malheureusement le 29 mai dans le village de La Parade le groupe subit une attaque surprise, les guetteurs sont tués sans pouvoir donner l'alerte. 34 maquisards perdent la vie au cours des combats, 27 sont faits prisonniers à Mende et torturés avant d'être fusillés. Les trois quarts de l'effectif du maquis dont son chef charismatique Capel et son second Marcel Roquemaurel le jeune frère de Christian, ont perdu la vie.

Puis se seront les derniers combats avant la libération, l'annonce du débarquement en Normandie galvanise les hommes et multiplie les ralliements. Paul Demarne officier de carrière devenu le nouveau chef est tué lors d'une opération de parachutage le 4 août à Gignac dans l'Hérault. Christian de Roquemaurel tout juste évadé d'un train de déportation pour Dachau prend alors le commandement.

Le 26 août le maquis de Bir-Hakeim avant sa dissolution participe encore activement au harcèlement des troupes allemandes se repliant lors de la libération de Montpellier.

Ils seront alors 450 maquisards poursuivant la lutte au côté de la 1^{ère} armée durant la campagne d'Alsace et d'Allemagne jusqu'à la fin de la guerre.

Aujourd'hui la mémoire du maquis de Bir-Hakeim permet de transmettre des valeurs toujours d'actualité, comme le courage, l'engagement, et le prix du combat jusqu'au sacrifice suprême pour la liberté.

Serge Bayart

Président du Comité d'Entente des associations d'anciens combattants et patriotiques de Béziers et du Grand biterrois.



Les prises de paroles



Remerciements aux porte-drapeaux; petit encas et photo de GG avec les hautes autorités



Madame la Maire, Chère Anne-Lise SAUTEREL,
Monsieur le Président de la Communauté des Communes des Monts de Lacaune et de la Montagne du Haut-Languedoc représenté par M. le Maire de Castanet-le-Haut,
Monsieur le Président de l'Amicale des Anciens du maquis de Bir-Hakeim,
Général de ROQUEMAUREL,
Monsieur le Président du comité des associations patriotiques du biterrois,
Madame la directrice de l'ONACVG,
Messieurs les Maires,
Mesdames et Messieurs les Présidents et membres de l'association des anciens combattants, Chers habitants de Rosis, du hameau de Douch, Chers élèves du collège Gérard Philippe de Montpellier (professeurs et accompagnants),

« Le 10 septembre 1943, à Douch, se déroule un combat en règle qui semble une sorte de signal »

Charles de Gaulle, Mémoire de Guerre



Nous sommes rassemblés ici un peu plus de 82 ans après, à proximité de ce presbytère et de cette église Sainte-Marie pour rendre hommage aux jeunes hommes du maquis Bir-Hakeim, à un des tout premier acte de Résistance sur le territoire national.

Nous commémorons ici une de nos belle valeur incarnée au plus haut par ces jeunes hommes, au péril de leur vie, au-delà des idéaux : la liberté.

Nous rendons hommage aux victimes de ce combat :

Jean-Marie ALLEX, alias Baron, 22 ans (ancien policier des GMR),

Alphonse LANDRIEUX dit Lafont (facteur de Toulouse).

Aux quatre hommes arrêtés ici par les militaires de l'armée nazie et fusillés le 9 novembre 1943 et enterrés dans une fosse commune à Bordelongue, près de Toulouse :

*Edmond GUYAUX (21 ans) dit Sanglier ;

* Henri ARLET (21 ans) un des tout premier du maquis ;

* Henri VASSEUR (21 ans) ;

* Jacques SAUVEGRAIN (22 ans), jeune polytechnicien.

Ces hommes ont été interrogés, torturés, condamnés à mort le 24 octobre 1943 : et donc fusillés.

Mesdames, Messieurs,

Qu'est-ce qui avait bien pu pousser ces 47 jeunes hommes à prendre le maquis ?

A s'opposer à une colonne Allemande de 400 hommes encadrée, clin d'oeil de l'histoire, par d'anciens de l'Afrika Corps ? le goût du risque ? l'intrépidité de la jeunesse ? Peut-être.

- l'érudition patriote de jeunes gens issus des classes préparatoires de Toulouse alliés à la fuite organisée du STO pour des employés, des ouvriers et des paysans, sûrement.

- la volonté de suivre de grands chefs : Jean CAPEL, alias Commandant BAROT, Christian et Marcel de ROQUE-MAUREL, certainement.

Le courage et l'amour de la patrie, assurément. Car du courage il en a fallu à ce groupe né précisément pour harceler fièrement les troupes allemandes et leurs complices français.

Le maquis de Bir-Hakeim a pour caractéristiques quasi unique son mouvement incessant et son intrépidité.

Je veux citer ici ses lieux d'installation dans 5 départements :

- Toulouse

- Lestibie dans l'Aveyron

- Douch ici même

- Le plateau de Bénou dans les Basses-Pyrénées (à la frontière Espagnole) et le Lauragais

- Le Gard puis l'Ardèche

- Le Mas Serret

- Les Crottes/ Labastide Virac

- La Parade enfin où périssent 33 résistants dont leur chef le 28 mai 1944. Le 29 mai 1944, 27 autres résistants sont fusillés après avoir été torturés à Mende.

Les rescapés participeront à la libération de Montpellier et le maquis fut dissout à la fin du mois d'août de la même année. Certains poursuivront jusqu'en Alsace.

Mesdames et Messieurs,

Ce combat de Douch a été la première confrontation de ces jeunes, que rien ne préparait à la guerre, à la force militaire.

Surpris dans leur sommeil vers 6h30 du matin dans le lieu choisi à la fin du mois d'août en lieu et place d'un endroit moins accueillant des Gorges d'Héric (par Georges COUCI), les rescapés ne doivent leur salut qu'à deux éléments :

- le brouillard si souvent présent en ces lieux (même en été) ;
- et l'échappatoire laissé au Nord par des troupes dont une partie s'était égarée.

Le génie et le flair de Montégut perché dans le clocher qui perçoit que les balles viennent de partout sauf du Nord.

Ce fût là le salut, un salut matériellement piteux mais un succès militaire comptable. Les Allemands perdent 8 soldats dont un officier et repartent avec 12 blessés.

Mesdames et Messieurs,

La légende de Bir-Hakeim était née.

Je connaissais mal cette histoire tragique avant d'être affecté ici.

Je rends hommage aux survivants, aux descendants, aux associations (notamment l'amicale des anciens, mon Général), aux maires successifs de Rosis, d'avoir pieusement convoqué la mémoire de ces combats, chaque année, dans ce hameau reculé, normalement seulement parcouru par les randonneurs et les chasseurs de moulons.

Je remercie Olivier BERTRAND qui avec son ouvrage « Les Imprudents » a si bien conté cette épopée à travers le prisme familial du hameau des Crottes, et la figure oubliée de Grand-Père.

Oui Mesdames et Messieurs : la courte saga combattante du Maquis Bir-Hakeim est une tragédie selon le sens grec : il y avait de l'héroïsme, des valeurs, mais tous savaient que cela allait mal finir.

Cela s'appelle le courage. Le terme si galvaudé de nos jours. Il n'y a de courage que lorsque l'on met sa vie en danger.

Combien de mâts des couleurs ? Combien de Marseillaises chantées, au lever du soleil ?

Combien d'entraînements sans armes ? Combien de « réquisitions » ? Combien d'actes de bravoures insensés ?

Je ne le sais pas, peut-être d'ailleurs les historiens ont encore à faire sur le maquis.

Ce que je sais. C'est que le Préfet de l'Hérault est venu rappeler ce matin que ce courage était nécessaire.

Nous leur devons notre liberté.

Jeunes gens du Collège Gérard Philippe, vous qui avez si bien travaillé : retenez ce courage, cette intrépidité. Les temps qui sont les nôtres le rendent nécessaire.

Honneur aux 105 victimes civiles de Bir-Hakeim dont les noms sont gravés sur le monument du Mourèze.

Vive la Résistance

Vive la République

Vive la France



Montée des couleurs par les maquisards





Cet insigne fabriqué à 225 exemplaires en février 1945 prend la forme d'un losange orné d'une croix de Lorraine chargée d'une tête de mort.

Il porte la devise de la Légion étrangère, "Marche ou crève", qui s'est notamment illustrée lors des combats de Bir Hakeim (Lybie) du 26 mai au 11 juin 1942. C'est pour rendre hommage aux Forces françaises libres ayant combattu dans le désert libyen que Jean Capel baptise du nom de Bir Hakeim le maquis qu'il vient de fonder en mai 1943. Les années 1943-1944 sont celles de l'existence du maquis.

Le Maquis Bir-Hakeim raconte l'odyssée du plus prestigieux des maquis du Midi languedocien, celui qui, aussi, a compté le plus de martyrs. Créé dans la région de Toulouse, ce groupe de l'Armée Secrète du mouvement *Combat* pérégrina de Villefranche-de-Rouergue, dans l'Aveyron, à Douch, dans l'Hérault, ensuite au Benou, dans les Basses-Pyrénées, de là dans

l'est du Gard, près de Mèjannes-le-Clap et en basse Ardèche, puis dans les Cévennes, enfin sur le causse Méjean où, le 28 mai 1944, il devait connaître un funeste destin.

Après la tragédie de La Borie, La Parade, ce fut, au cirque de Mourèze la résurrection du maquis Bir-Hakeim et son triomphe lors de combats libérateurs de la seconde quinzaine d'août 44.

L'épopée héroïque du maquis

C'est une histoire totalement à part dans celle de la Résistance française. Celle de Bir-Hakeim, maquis indépendant, très jeune, très audacieux, mobile et indocile, qui a donné beaucoup de fil à retordre aux Allemands et à la police de Vichy entre l'été 1943 et le printemps 1944, avant d'être massacré en Lozère, à quelques jours du Débarquement.

L'histoire avait commencé en 1942, à Toulouse. Jean Capel, 32 ans, communiste engagé au sein du mouvement gaulliste *Combat*, imagine de constituer un maquis-école pour former des jeunes capables d'encadrer les premiers maquis armés. Les premiers recrutements commencent, au Grand lycée de Toulouse, à deux pas de la place du Capitole. Grâce à l'aumônier de l'établissement Capel fait la connaissance de Marcel de Roquemaurel (19 ans), chef de classe en deuxième année de prépa Navale. Issu d'une famille maurassienne mais patriote, Marcel de Roquemaurel commence par recruter quelques camarades dans les prépas militaires du lycée, puis pour les encadrer il présente à Capel son grand frère, Christian (22 ans), sous-officier des hussards de Montauban en congé d'armistice.



Montée des couleurs par les maquisards

Officiellement les jeunes sont en vacances mais chaque matin ils lèvent les couleurs, s'entraînent, font de la gymnastique. Un corps-franc basé à Toulouse les ravitaille en matériel, en uniformes, en organisant des «réquisitions» dans tout le Sud-Ouest. Fin juillet, il leur livre aussi une centaine de mousquetons. Le groupe devient de plus en plus voyant. Il faut bientôt déménager. Fin août 1943, Capel envoie le maquis-école dans l'Hérault, à proximité de Lamalou-les-Bains, ville dont sa famille est originaire. Certains, transitants par Toulouse, en profitent pour désertre. Bir-Hakeim accueille à

leur place quelques nouvelles recrues, dont un ancien de la classe prépa de Marcel de Roquemaurel, Jacques Sauvegrain, fraîchement admis à Polytechnique. De nombreux réfractaires également, qui refusent le Service du travail obligatoire en Allemagne, travaillent dans des fermes alentours. Le maquis s'installe cette fois dans le presbytère d'une église abandonnée, à Douch, sur un plateau dominant le Haut-Languedoc. Ils sont désormais une soixantaine, organisés en sizaines.

Là aussi ils lèvent les couleurs tous les matins, font des descentes dans les petites villes de la région, et sont vite repérés.



André VASSEUR, né à Drucat (Somme) le 24 janvier 1922, a été fait prisonnier au combat de Douch le 10 septembre 1943 et assassiné le 9 novembre 1943.



MODÈLE NATIONAL - SÉRIE SPÉCIALE
Références : IM. no 10 EMGCEFI du 8 février 1943
IM. no 1052 FICHI du 9 mai 1943

RÉGION MILITAIRE
Bureau F.F.C.I. régional
no 4661 BR F.F.C.I. Sp.
C.A./S.C.
MARSEILLE - 1^{re} M^{re} 1952

**CERTIFICAT D'APPARTENANCE
AUX FORCES FRANÇAISES DE L'INTÉRIUR**

LE GÉNÉRAL COMMANDANT LA 13^{ème} RÉGION MILITAIRE, certifie que :
Monsieur VASSEUR André alias
né le 24 JANVIER 1922 à DRUCAT (Somme)
actuellement domicilié à (Somme)

A SERVI DANS LES FORCES FRANÇAISES DE L'INTÉRIUR
au titre des formations suivantes, complètes dans l'ordre de bataille des Unités F.F.I. et dans
les départements ci-après :
A.S. BIR HAKEIM - BERNAY du 1-4-43 au 10-9-43
du au
du au

Circonstances particulières antérieures
Le 10-9-1943 Monsieur VASSEUR André
a été fait prisonnier au combat de DOUCH et fusillé

La présente attestation constitue un Certificat de présence au Corps.
Elle a été établie à l'intention de Madame DRAVE - 7028 de Fiches
démobilisées - Centre de Douai

TRÈS IMPORTANT
Extrait de la lettre de Renseignement
Ministère de la Guerre, 123 501 P.M.S.C. du
29 Octobre 1943
Toute demande d'appel concernant
les soldats et sergents ou les prisonniers
par un C.A. devra être faite dans un délai de
DEUX MOIS et DEUX JOURS à compter de la date du
Cérép de la Poste comptant comme date
de départ ou d'arrivée.

A. MARSEILLE, le 16 MAI 1952 194
Le Général de Division MOUL
Commandant la 13^{ème} Région Militaire
par délégation :
Le Colonel de Division RAYNAL
Général Adjoint
Signé : RAYNAL

Références particulières
éventuelles

Nota. - La présente pièce est le certificat d'appartenance original ; le détenteur ne doit pas s'en séparer, sauf
prorogement et contre rep. dans les procédures administratives ou judiciaires.

Subdivision Militaire de Toulouse Toulouse, le 17-11-1944.
Le Colonel MORTINGIER
Commandant la Subdivision militaire de
TOULOUSE.
à Monsieur le Préfet de la Somme AMIENS.

Monsieur le Préfet,
Objet : au sujet du jeune soldat VASSEUR de la
Somme.

En septembre dernier, au milieu d'un char-
nier découvert aux environs de Toulouse, près du
Camp de Bordelongue a été identifié parmi trente
corps de bons Français victimes de la barbarie al-
lemande, et assassinés par la police et l'armée
allemandes, celui du jeune VASSEUR André, Daniel
Alexandre, ancien soldat du 2^{ème} Régiment d'In-
fanterie, originaire de la Somme, dont vous vou-
drez bien trouver ci-joint l'état signalétique
et des services.

D'après les renseignements qui m'ont été
fournis par une famille amie du jeune VASSEUR,
sa mère (remariée) serait Mme DEBAY, Institutrice
rue des Soufflets à Rue.

Elle ne semble pas avoir été touchée par
des lettres qui lui ont été adressées par cette
famille, afin qu'elle soit mise au courant de
cette pénible nouvelle.

Je me permets donc de vous demander de

Ce 10 septembre 1943

.....A 6h35 du matin, une colonne de 200 soldats de la Wehrmacht, commandée par un capitaine, venue par la route de Lamalou-les-Bains, cerne le camp sans éveiller l'attention des guetteurs : un épais brouillard recouvrait ce matin là le plateau. Un combat intense s'engage ; les Allemands sont soutenus par des mortiers et des canons légers. Au bout d'une heure, Roquemaurel constate que l'encerclement du camp est incomplet et que la face Nord du camp est libre. La décision de se replier est prise après avoir constitué un groupe de sept tireurs volontaires pour les couvrir avec notamment, Hubert Arnaud, le chef, de son vrai nom Henri Arlet Jacques Sauvegrain... Deux hommes sont tués, Jean-Marie Alex, étudiant, brigadier d'artillerie et Alphonse Landrieux, employé des postes. Jacques Sauvegrain est blessé. Henri Arlet refuse de l'abandonner et le traîne avec lui sur une distance de deux kilomètres. Ils sont finalement faits prisonniers et vont rejoindre Edmond Guyaux et André Vasseur déjà prisonniers eux aussi. Les quatre prisonniers seront emmenés à Toulouse. La rapidité avec laquelle la BBC révèle cet héroïque combat a peut-être accéléré la répression pour les blessés restés aux mains des troupes allemandes. Les Quatre sont fusillés le 9 novembre 1943 à Bordelongue : Henri Arlet, étudiant de Toulouse, Edmond Guyaux, étudiant de Toulouse, Jacques Sauvegrain, élève de l'École Polytechnique, **André Vasseur**, employé de Toulouse."

... Le 10 septembre un détachement de l'armée allemande, en partance pour l'Afrique du Nord, a été détourné de son itinéraire pour venir réduire le Maquis. Deux colonnes ont été formées : l'une, forte de quelque 200 hommes, monte par Lamalou avec des blindés légers, des obusiers et naturellement de nombreuses mitrailleuses. L'autre, qui doit rejoindre Douch par le hameau d'Héric, s'est fort heureusement égarée dans le brouillard et n'arrivera sur le terrain qu'après la bataille. Celle-ci durera une bonne partie de la matinée du 10 septembre. Comme l'encerclement n'a pu se réaliser le Maquis pourra décrocher et, le brouillard persistant aidant, s'échapper par le col de l'Ourtigas, six maquisards restant pour les couvrir. Les combats se solderont par deux morts et quatre blessés (ils seront fusillés à Toulouse) côté **Bir Hakeim** et par peut-être une dizaine de tués côté allemand. Mais la règle de l'armée allemande étant d'emporter ses morts on n'a aucune certitude à ce sujet. Les obsèques, dans le cimetière de Saint Gervais s/ Mare, des deux maquisards tués seront l'occasion d'un rassemblement de 3000 personnes. Le combat de Douch, un des premiers sans doute entre la Résistance et l'occupant, sera cité en exemple par le Général de Gaulle. C'est en Lozère, à la Parade plus précisément, après une longue et difficile errance, que le Maquis sera décimé, sans disparaître définitivement toutefois. Il sera en effet reconstitué et regroupé à Mourèze près de Clermont l'Hérault. Mourèze sera la première commune de l'Hérault à être libérée de l'occupant nazi.

MORTS DU MAQUIS DE BIR-HAKEIM

Dites à nos jeunes qu'il ne faut pas désespérer de la vie parce que, en temps difficiles, nous avons démontré que nous pouvions vivre, nous battre et mourir avec dignité.

Maquisards de France



Les maquis sont nés en dehors de la Résistance

Ils sont nés dans l'hiver 1942-1943, de l'initiative de réfractaires ayant décidé de se cacher pour fuir le départ en Allemagne au titre de la Relève, puis, en février 1943, pour échapper au Service du travail obligatoire (STO). Mais il ne faut pas confondre réfractaires et maquisards. En effet, s'ils sont tous entrés dans la clandestinité pour échapper aux forces de l'ordre, très peu de réfractaires ont choisi de prendre le maquis (10 à 20 %). Les premiers maquis sont des camps de regroupement aménagés à la hâte dans des massifs forestiers, souvent dans les régions de montagne. Les hommes affluent plus nombreux tout au long de l'été 1943, renforçant quelques camps précurseurs qui avaient vu le jour dès le printemps 1942, sous l'impulsion d'individualités fortes qui avaient fait le choix immédiat de la lutte armée (Georges Guingoin ou Henri Petit, qui deviendra le colonel Romans-Petit par exemple). L'apparition des maquis a modifié profondément la structure de la Résistance et la nature de son action, imposant notamment au sein des mouvements dominants de résistance la question de leur emploi, d'une part, celle du passage à la lutte armée et l'action immédiate d'autre part. En effet, l'afflux des hommes « montant au maquis » à partir du printemps 1943 représente un phénomène tout à fait imprévu, qui place les dirigeants de la Résistance devant le fait accompli. Ni le général de Gaulle, ni les Anglo-Américains ne sont à l'origine favorables à l'organisation d'une résistance armée qui mènerait une guérilla « *qui aurait l'immense inconvénient de renforcer les effectifs des troupes d'occupation, compromettant sérieusement le bon déroulement d'un débarquement en France* ». La France libre admettrait à la rigueur un regroupement de maquisards dans le massif du Vercors, alors que Frenay (fondateur du mouvement Combat) n'est pas favorable à la constitution de gros « maquis mobilisateurs », Il souhaite encourager la formation de petits groupes mobiles d'une trentaine d'hommes: c'est dans cet objectif qu'il crée un « Service maquis » pour former les volontaires en vue d'en faire des combattants et une Ecole des cadres du maquis » pour les doter de responsables expérimentés.

Le 21/09/2024.

Hommage à Jérémy Beier

Le 21 septembre 2016, décédait Jérémy Beier, 24 ans, un sapeur-pompier du **Sdis de l'Hérault**, piégé dans un camion-citerne lors d'un violent feu de pinède entre Gabilan et Roquessels. L'autopsie révèle qu'il présentait des brûlures du 3e degré sur 80% du corps, de l'arbre bronchique et des yeux.



Une cérémonie sous la pluie...



Pour ne pas oublier

Un nouvel hommage a été rendu à Béziers ce dimanche 21 septembre en mémoire de Jérémy Beier, un pompier décédé au feu. Environ une centaine de personnes étaient présentes pour rendre hommage à ce dernier. Depuis trois ans, chaque 21 septembre, la municipalité de Béziers rend hommage à Jérémy Beier, qui est mort au feu à Gabian en 2016. Devant les autorités civiles et militaires, Robert Ménard a livré un discours empli d'émotion et d'humanité à l'attention de Brigitte Beier, la mère du pompier décédé des suites de ses graves blessures le 21 septembre 2016. Cette date marque l'anniversaire de la disparition du jeune caporal, gravement brûlé lors de ce violent incendie à Gabian le 10 août 2016. Pour honorer sa mémoire, beaucoup de présents, parmi lesquelles des conseillers municipaux et départementaux, ainsi que de nombreux porte-drapeaux.



Hommage à G  r  my Beier : discours de Robert M  nard



Le 21 septembre 2016, les derniers souffles de vie quittent le corps d'un jeune homme sur son lit d'h  pital. Ce jeune homme s'appelle Jeremy Beier. Il est sapeur-pompier.

Son corps, depuis 41 jours, est un champ de bataille, labour   par la souffrance. Sa m  re l'a veill   jour et nuit, comme seule une m  re peut le faire. Jeremy est le rescap   d'une journ  e maudite, une journ  e en enfer.

Il nous faut remonter au 10 ao  t 2016. Ce jour-l  , Jeremy Beier est appel   pour un feu de for  t situ   aux alentours de Gabian. Un feu caus   par le jet d'un m  got de cigarette dans un foss  . Comme toujours, comme tous les pompiers de France, le

jeune homme de 24 ans ne discute pas et fonce apr  s avoir averti ses proches. Il ne sait pas encore ce qui l'attend.

200 hectares sont ravag  s par les flammes. Dans leur camion-citerne d'intervention, Jeremy Beier et David Fontaine, sapeurs 1  re classe, sont accompagn  s du caporal Lucas Canuel et du sergent Didier Bourdelier. Ils font partie des quelques 300 pompiers d  p  ch  s sur les lieux.

Sur place, la garrigue semble arros  e par le napalm. La situation devient vite hors de contr  le. Parce que le vent attise le brasier. En quelques minutes, les quatre hommes se retrouvent isol  s et pris au pi  ge. Un mur de feu de 10 m  tres de haut, monstrueux. Il faut fuir en urgence.

Malheureusement, le camion, v  tuste, n'est pas la « bulle de s  curit   » qu'il devrait   tre.

Impossible de d  marrer. Alors il faut tenter le tout pour le tout. Marcher sur un sol de braises incandescentes. Il faut survivre.

Les quatre pompiers affrontent des conditions cauchemardesques. Avec le peu d'air disponible, ils font des efforts d  ments. Jeremy tombe et commence    br  ler devant ses camarades. La temp  rature fait litt  ralement fondre les peaux. Des cris, des cris atroces. Par miracle, Lucas, David et Didier vont s'en sortir mais au prix de s  quelles physiques et psychologiques effroyables.

Jeremy ne reviendra jamais d'entre les morts. Transport   en urgence absolue, son corps est br  l      80 %. Il ne reprendra plus conscience jusqu'   la terrible d  livrance de la mort.

Neuf ann  es apr  s ce drame qui nous a boulevers  s, nous lui rendons hommage aujourd'hui,    lui et    ses camarades. Jeremy a fait preuve d'un courage surhumain, un courage qui n'a pas suffi mais un courage qui inspire profond  ment tous les jeunes Fran  ais qui suivent sa voie. La voie du devoir, la voie du service, la voie de l'h  ro  sme.

Oui, le drame du 10 ao  t 2016 nous rappelle que les pompiers payent un lourd tribut dans l'exercice de leurs fonctions.



Les incendies r  p  t  s que notre r  gion vit    un rythme de plus en plus fr  quent, l'inconscience de certains ou les vis  es criminelles d'autres, le changement climatique, tout cela fait que nous aurons besoin d'innombrables soldats du feu de la trempe de Jeremy Beier.

Aujourd'hui, nous pensons    lui,    ses fr  res d'armes,    ses proches, Des proches toujours emp  tr  s dans des proc  dures judiciaires qui n'en finissent pas. Nous pensons    un gar  on qui avait la vie devant lui et qui en a fait don pour sauver les autres. Quel exemple ! Quel bel exemple !

G  r  my nous laisse un h  ritage pr  cieux fait d'entraide, de solidarit  . Nous pensons    vous, sa famille, avec toute notre affection. Gr  ce    vous, Jeremy vit toujours. Dans nos esprits, dans nos c  urs. Il nous inspire. Il inspire ses camarades.

Merci    lui. Merci    vous

LE 22/09/2025

On voit tout le temps, en automne
Quelque chose qui vous étonne,
C'est une branche tout à coup,
Qui s'effeuille dans votre cou ;
C'est un petit arbre tout rouge,
Un, d'une autre couleur encore,
Et puis partout, ces feuilles d'or
Qui tombent sans que rien ne bouge.
Nous aimons bien cette saison,
Mais la nuit si tôt va descendre !
Retournons vite à la maison
Rôtir nos marrons dans la cendre.



c'est
l'automne





Les Harkis, les oubliés de la France

Pour avoir aidé la France pendant la guerre d'Algérie (1954 – 1962), les harkis, auxiliaires algériens de l'armée métropolitaine, sont considérés comme des traîtres par leurs compatriotes.

Chargés de lutter contre les combattants indépendantistes du Front de libération nationale (FLN), ils tirent leur nom du terme utilisé pour leurs formations, «harka» ou «mouvement» en arabe.

Quelque 200.000 d'entre eux ont été recrutés par l'armée française, pendant toute la durée du conflit.

Au lendemain des accords d'Evian du 18 mars 1962, consacrant le retrait français d'Algérie, le gouvernement français rejette le rapatriement massif des Harkis, pour lesquels la gauche française, généralement favorable à l'indépendance de l'Algérie, ne se mobilise guère car elle les assimile à des «collabos». Environ 60.000 Harkis parviennent toutefois à monter sur les bateaux pour la métropole, aux côtés des pieds-noirs, rapatriés d'origine européenne. Certains officiers bravent en effet les consignes, ne supportant pas de les abandonner.

Les autres - 55.000 à 75.000 selon les historiens - sont désarmés et livrés à leur sort en Algérie. Considérés comme des traîtres par le nouveau régime, ils sont victimes de massacres et de représailles.

Une plainte pour «crimes contre l'humanité» déposée par huit harkis en août 2001 à Paris, qui faisait état de 150.000 victimes, n'a pas abouti. Les Harkis et leurs descendants, logés dans des camps de fortune du sud de la France puis dans des cités, seraient environ 500.000.

Depuis 1974, des enfants de Harkis ont mené des grèves de la faim et marches de protestation pour obtenir la reconnaissance de leur drame et une amélioration de leur sort. Ils ont connu une intégration très difficile en France, à la fois assimilés à des immigrés et rejetés par les immigrés.

Le président algérien Abdelaziz Bouteflika, les avait qualifiés de «collaborateurs» en 2000. En décembre 1999, tout en critiquant leurs conditions de logement en France, il excluait leur retour en Algérie, précisant que «l'Algérie n'est pas leur pays».

En août 2001, la France a instauré la première journée d'hommage national aux harkis, fixée au 25 septembre. Ce jour-là, le président de l'époque, Jacques Chirac, déclarait que «les massacres commis en 1962, frappant les militaires comme les civils, les femmes comme les enfants, laisseront pour toujours l'empreinte de la barbarie. Ils doivent être reconnus». Le 23 février 2005, la loi de «reconnaissance de la Nation en faveur des rapatriés» prévoyait une allocation de reconnaissance pour «les Harkis, leurs orphelins et les rapatriés d'origine européenne».

En avril 2012, à quelque jours du premier tour, Nicolas Sarkozy avait été le premier président à se rendre au camp de Rivesaltes où avaient été parqués plusieurs milliers de harkis après la guerre, dans des conditions misérables. **Il avait lui aussi «reconnu» cette responsabilité française, mais pas dans un cadre officiel.**

Tout aussi colonial est le parage des "harkis", longtemps après 1962, dans des camps éloignés des villes, et leur soumission à une autorité héritée des anciens rouages. Il en est résulté cette fabrication, sans précédent non plus, d'une sorte d'ethnie enfermée dans son origine et reproduite jusqu'à la troisième génération, voire, si l'on n'y met pas fin, à la quatrième !"

Parmi les mots hérités de la présence française en Algérie, peu possèdent une charge émotionnelle aussi forte que celui de "harkis". Bien après l'indépendance algérienne, l'histoire des auxiliaires algériens de l'armée française souffre encore d'un certain nombre de présupposés.

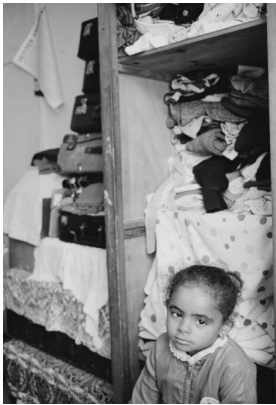
"Le terme "harkis", aujourd'hui, est devenu un terme générique qui englobe en fait une grande diversité de parcours, d'engagement et même d'origines sociales. Les harkis, c'est à la fois les suppléants qui ont servi dans l'armée française à divers titres, mais à côté d'eux, il y a les moghaznis, qui gardaient ce qu'on appelait les SAS, sections administratives spécialisées, et aussi, les GMPR, les groupes mobiles de protection rurale, et les GMS, les groupes mobiles de sécurité, l'équivalent des CRS."

Des conditions d'accueil et de vie indignes pour les Harkis



Les structures d'accueil sont souvent isolées géographiquement et sont régies par un règlement intérieur qui impose, dans certains lieux, de lourdes restrictions aux libertés individuelles. L'enfermement et le manque de socialisation des Harkis vivant dans ces structures d'accueil entraînent des difficultés psychologiques, des actes de violences liés au traumatisme de la guerre, au déracinement, à l'alcoolisme et à une ségrégation scolaire des enfants.

La situation sociale et économique des Harkis qui ont bénéficié, dès 1962, des mesures de reclassement économique en dehors des camps et des hameaux est différente. Certains Harkis se sont intégrés à des quartiers et des communes où ils ont pu construire un réseau relationnel et, parfois, constituer un patrimoine en accédant à la propriété. Lors de l'indépendance de l'Algérie, les Harkis et leurs familles ont perdu la nationalité française. Pour la récupérer, seuls les Harkis, leurs épouses et leurs enfants installés en France, peuvent entamer une démarche reconnaitive de nationalité devant un tribunal.



L'ordonnance n° 62-825 du 21 juillet 1962 prévoit que les Harkis doivent s'acquitter d'un montant de 5 francs pour pouvoir effectuer cette demande. Formelle et symbolique, cette démarche, bien qu'elle aboutisse systématiquement à l'octroi de la nationalité française, est jugée injuste par les Harkis. Elle cristallise ainsi leur sentiment d'abandon et d'humiliation et constitue l'un des fondements de leurs revendications.

Ces sentiments d'abandon et d'humiliation sont renforcés par l'exclusion sociale à laquelle les Harkis sont exposés et dont les motifs sont divers :

- Les discriminations liées à leurs origines algériennes ;
- Le contexte de la décolonisation et des années qui suivent la guerre d'Algérie ;

L'âge des Harkis et de leurs épouses, qui n'ont plus la possibilité de recevoir une instruction leur permettant d'apprendre la langue française et de bénéficier de formations intellectuelles ou professionnelles. Ils forment aujourd'hui une population vieillissante, les veuves de Harkis étant particulièrement vulnérables du fait de leur situation économique.



LES CÉRÉMONIES

Cérémonie en deux temps : 1) au cimetière neuf, 2) au monument aux morts du plateau des Poètes







C'était l'été 1962. L'été des Trente glorieuses. L'été où les Français partaient en vacances, les bouchons sur la Nationale 7, la joie de vivre pour les familles des classes moyennes qui cherchaient un peu du soleil du Midi. L'été de la prospérité : la croissance, la machine à laver, la télévision, les loisirs. La France s'engageait le cœur léger dans quelques années de bonheur.

Et pourtant. Et pourtant au même moment, sur l'autre rive de la Méditerranée, dans ce qui était encore la France un mois auparavant, des Français de cœur, des Français de passion, des Français de courage, des Français dont la peau était plus foncée que la nôtre, des Français dont la culture était musulmane, des Français étaient livrés au supplice.

Oui, pendant que les métropolitains jouissaient de la paix retrouvée, les Harkis brûlaient dans les flammes de l'enfer, au sens propre du mot.

Le gouvernement de Paris venait d'abandonner l'Algérie aux mains des tueurs du FLN. Un véritable crime : il avait aussi abandonné les Français musulmans fidèles à notre patrie. De Gaulle avait donné des consignes claires et nettes : « On n'accueille pas les Harkis. » Oui un crime, un crime contre l'humanité. La France avait un devoir sacré envers ces centaines de milliers d'hommes, de femmes et d'enfants. Ils ont été sacrifiés.

Alors que les Français arrivent à la plage pour les congés payés, les Harkis sont lynchés dans les rues de l'Algérie nouvelle, parqués dans des camps. Ils sont démembrés, on leur arrache la langue et les yeux, on les brûle vif. C'est un cauchemar. Un cauchemar qui se déroule à nos portes, sous nos yeux, puisque l'armée française est encore en place en Algérie et pourrait empêcher le massacre. Nos frères de combat sont torturés dans l'indifférence et le silence des médias. Les Harkis qui survivent seront à jamais proscrits dans l'Algérie FLN, jusqu'à aujourd'hui.

Grâce à quelques officiers qui refusent les ordres de leurs chefs, des milliers de Harkis ont pu échapper à l'horreur. Mais notre république va les traiter comme les derniers des derniers. Une honte.

Quand le ministre Robert Boulin, en charge des rapatriés, informe de Gaulle de la situation désespérée des Pieds-noirs et des Harkis, le général, oubliant sa grandeur passée, lui répond : « N'essayez pas de m'apitoyer... »

63 années ont passé, plusieurs générations. Mais nous, à Béziers, nous refusons d'oublier les Harkis. Nous refusons d'oublier le crime abject qu'a été leur abandon à des bourreaux sans pitié et sans honneur.

La France a trahi les Harkis en 1962. Elle le sait. Elle le dit. Elle le reconnaît enfin. Aujourd'hui, chacun d'entre nous doit maintenir la flamme du souvenir, en attendant qu'on redonne un jour aux Harkis toute leur place dans nos livres d'histoire, dans notre grand récit national.

Ils étaient une partie de la France. Ils étaient une autre possibilité, un autre avenir, plus fraternel, entre Français chrétiens et Français musulmans. Plus qu'un souvenir, un espoir.

Vive les Harkis ! Et, je le sais, malgré tout et avec eux, vive la République, vive la France !



Le 28/09/2025

Retour sur un maquis...

Sollicités par le Général Hugues de Roquemaurel pour notre présence aux commémorations pour le maquis de Bir-Hakeim, une délégation du Comité d'Entente était présente sur les trois sites de recueillement : Canet, Saint Felix de Lodève et Mourèze, ce dernier étant le lieu le plus important.



1) Canet : Le général de Roquemaurel avec Michel Pla, puis dépôt de gerbe par Stéphanie Galzy accompagnée de son fils.



2) Saint Felix de Lodève :



3) Mourèze :





Pour la mémoire, 107 noms de résistants de toutes origines gravés dans le marbre, morts pour notre liberté ...





Général de Roquemaurel / Husein Bourgui



Stéphanie Galzy avec son fils



La mémoire de ceux qui se sont sacrifiés pour que nous soyons aujourd'hui libres doit s'entretenir par ces commémorations du souvenir, mais aussi pour le devoir de mémoire vis-à-vis de nos enfants.

La fantaisie des médailles...



Art R136

La médaille militaire, destinée à récompenser les militaires non officiers, peut être attribuée :

- 1° A ceux qui comptent huit années de services militaires ;
- 2° A ceux qui ont été cités à l'ordre de l'armée, quelle que soit leur ancienneté de service ;
- 3° A ceux qui ont reçu une ou plusieurs blessures en combattant devant l'ennemi ou en service commandé ;
- 4° A ceux qui se sont signalés par une action d'éclat ou par un acte de courage et de dévouement méritant récompense ;
- 5° A ceux qui ont accompli un parcours opérationnel et professionnel remarquable.

....Vraies, fausses, en chocolat, qui n'ont pas lieu d'être, vraiment gagnées sur le terrain ou pour des planqués derrière un bureau, ces médailles méritées ou pas sont malgré tout la marque d'un certain mérite mais qui n'a pas toujours la juste valeur qu'il devrait avoir.

Bien sur, cela fait bien, cela jette du jus sur la chemise ou la veste d'un uniforme d'accrocher tous ces pendentifs, parfois même des pin's qui n'ont rien à faire à côté de ces décorations et qui transforment un individu en arbre de Noël ou en Samaritaine de la médaille, mais soyons indulgents, pardonnons-les, car ils ne savent pas ce qu'ils font, ou peut-être que si !....



L'Actu du Monde Combattant.

Président Serge Bayart - Délégué du Languedoc-Roussillon de l'Amicale des Anciens des Services Spéciaux AASSDN

Secrétariat Michel Pla - Création revue/Communication : Gérard Duguay (GG) - Gestion d'envois : Carine Delcamp

Infos : 06 79 62 86 64 - michelpla@wanadoo.fr